



HAL
open science

La tuilerie faïencerie de Granges-le-Bourg.

Denis Morin, Hélène Morin - Hamon

► **To cite this version:**

Denis Morin, Hélène Morin - Hamon. La tuilerie faïencerie de Granges-le-Bourg.. Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard, 2012, n° 134 - 2011, p. 221 - 266. hal-00796220

HAL Id: hal-00796220

<https://hal.science/hal-00796220v1>

Submitted on 3 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Denis Morin
Hélène Morin-Hamon

La tuilerie faïencerie de Granges-le-Bourg
Une fabrique aux champs
(xvi^e - xix^e siècles)



Denis Morin
Hélène Morin-Hamon

La tuilerie faïencerie de Granges-le-Bourg

Une fabrique aux champs

(XVI^e - XIX^e siècles)





Page précédente : Vue générale du site après la fouille. On distingue nettement au premier plan de gauche à droite, le four Fr01 et le four à chaux circulaires Fr03 après restauration.

La tuilerie faïencerie de Granges-le-Bourg Une fabrique aux champs (XVI^e - XIX^e siècles)

Il y a peu de temps encore, l'archéologie ne s'intéressait guère à la production de céramiques modernes et encore moins aux faïences, laissant ce soin aux amateurs d'art. Les connaissances sur la céramique moderne ont longtemps reposé sur l'étude traditionnelle et stylistique *stricto sensu* de pièces exclusivement exceptionnelles.

Les fours tuiliers antiques ou médiévaux enfouis sous des siècles de sédiments sont relativement préservés et commencent à être bien connus grâce à la multiplication des opérations préventives. Paradoxalement, il en va tout autrement des unités de fabrications modernes dont les ruines encore visibles dans le paysage sont progressivement arasées.

La fouille archéologique à travers une approche pluridisciplinaire permet de définir les caractéristiques d'une production dans son contexte. Elle permet aussi de considérer la faïence comme un matériau à part entière issu d'un ensemble cohérent de techniques intégré dans un contexte de production.

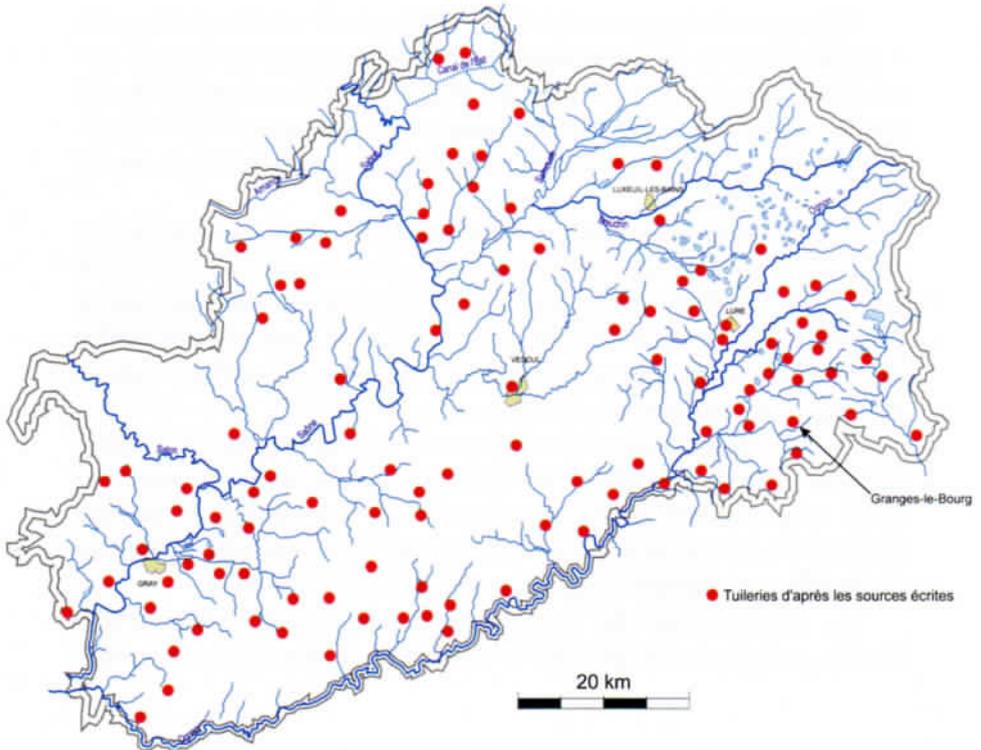
La manufacture de Granges-le-Bourg a fait l'objet d'une fouille programmée de 2002 à 2007. Elle a bénéficié d'une dé-

-
- 1 UMR CNRS 5608 Laboratoire d'Archéologie CNRS - TRACES, Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés. Université de Toulouse-Mirail. Maison de la Recherche - 5, Allée Antonio Machado. F - 31058 TOULOUSE Cedex 09, France. denis.morin@univ-lorraine.fr
 - 2 UMR CNRS 5608 Laboratoire d'Archéologie CNRS - TRACES, Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés. Université de Toulouse-Mirail. Maison de la Recherche - 5, Allée Antonio Machado. F - 31058 TOULOUSE Cedex 09, France.

marche compl  te en termes d'arch  ologie³. Fouiller un tel site, c'est chercher    faire progresser la connaissance d'un domaine peu connu de l'histoire des techniques : restituer l'ensemble de la cha  ne op  ratoire en   tudiant    la fois les structures et les productions et au-del   proposer une d  marche destin  e    servir d'exemple pour d'autres sites de m  me nature.

REP  RES HISTORIQUES

La fabrique de Granges est avant tout connue comme tuilerie. Il est int  ressant de suivre l'  volution de cette fabrique au moins dans ses grandes lignes depuis ses origines.



Fa  necerie de Granges-le-Bourg.
D  partement de la Haute-Sa  ne au XIX^e s. R  partition des tuileries.

3 Denis MORIN et H  l  ne MORIN-HAINON « La tuilerie fa  necerie de Granges-le-Bourg (Haute-Sa  ne). Premiers r  sultats des investigations arch  ologiques », *Bulletin de la Soci  t   d'Histoire et d'Arch  ologie de l'Arrondissement de Lure, SHAARL*, n^o 23, 2004, p. 94-104.

Aucun document connu jusqu'ici n'atteste en effet d'une production de faïences à cet endroit. En 1824 le cadastre de Granges indique deux tuileries dans la commune : l'une au lieu-dit « *Champoyeux* » située en limite du territoire de Granges-la-Ville est détruite en 1826. L'autre bâtiment qui fait l'objet du présent article appartenait à Joseph Colin au lieu-dit « *Sous la tuilerie Colin* ».

Les actes notariés permettent d'esquisser son historique. La tuilerie est mentionnée pour la première fois dans les actes d'un procès datant de 1537. Il relate un saccage commis par les « manants et habitants du lieu, qui avaient abattu et démolé une partie du bâtiment de ladite tuilerie ». Depuis cette date jusqu'à la fin du XIX^e siècle, elle passe de main en main. Accensée à plusieurs reprises par le duc de Wurtemberg, elle est la propriété successive de maîtres tuiliers de Villersexel, Lure et Clerval.

En 1543, Conrad Tanchard, procureur à Granges, en devient propriétaire par accensement. Le bail est renouvelé en 1547 par le duc Christophe de Wurtemberg. Le texte mentionne la fabrication de tuiles mais aussi de chaux ce qui suppose déjà l'existence d'un four spécifique pour la fabrication de ce matériau. Il « laisse en accensement perpétuel à Conrad Tanchard, demeurant à Granges, une place de terre, dites Les Grands Champs sur laquelle une tuilerie est édiflée, mais quasi ruinée précédemment, ainsi qu'une partie des fosses ». Le texte fournit des indications sur la provenance de l'argile : la matière première est extraite à proximité immédiate de l'atelier. Il devra « maintenir ladite tuilerie et les Grands Champs en état et délivrer tuiles, carrons, chaux et autres matériaux de terre » pour le château de Montbéliard qui s'arroge le monopole de la production. En 1593, Frédéric Tanchard de Blamont est contraint de renoncer à l'accensement de la tuilerie à l'issue d'un procès et doit payer une amende pour avoir laissé le bâtiment tomber en ruine.

Le 1^{er} décembre 1602, le châtelain, procureur de Granges et Johan Vibray, tuilier à Clerval, concluent un marché : le bâtiment et ses dépendances sont amodiées pour trois ans « pour y fabriquer et cuire tuiles, briques et carrons, moyennant la somme de cinq francs, monnaie de Bourgogne, ou un millier de tuiles livrables le jour de la fête de la Nativité de Notre Dame de chaque année ». La production semble à cette époque régulièrement assurée.

En juin 1603, les comptes précisent que le tuilier a livré « sept milliers de pièces tant tuiles que briques et carrons confondus

qui lui seront pay es cinq francs le millier, plus 180 fa ti eres et neuf mesures de chaux », ce qui signifie encore   ce moment l'existence d'un four   chaux.

En 1702 dans un acte notari e, Claude Ducroix, de Mandeuire et Claude Groshenry, tuiliers, s'associent pour b tir une nouvelle fabrique. Une convention est sign ee le 12 septembre 1750 entre Joseph Sautas et Claude Groshenry de Niron du bailliage de Besan on. Groshenry s'engage   « fa onner et former autant de tuiles, briques et carons qu'il pourra dans la tuilerie  tablie dans la Corv e des Grands champs au territoire de Granges le Bourg d pendant de la seigneurie dudit lieu et rendre le tout fait et parfait propre   mettre aux fourneaux ». En contrepartie, Sautas devra lui payer « la somme de 3 livres par millier de tuiles briques et carons au fur et   mesure qu'il les livrera et de lui fournir une chambre pour se loger ». Groshenry devra  galement « aider ledit Sautas   faire les vo tes pour le cuisage et   cuire les dites briques, carons et tuiles ». Sautas sera enfin tenu de le « nourrir »⁴.

Les sieurs Desseux et Bassignot, entrepreneurs, et Joseph Sautas de Villersexel, ma tre tuilier, signent une convention le 15 mai 1750 : ce dernier s'engage   fournir 70 000 tuiles pour la couverture du presbyt re de Granges-la-Ville. Avec l'agr ement du duc de Wurtemberg, « il b tira ou fera b tir   ses frais un nouveau four et une halle de s chage au lieu dit les Grands Champs », au m me endroit que pr c demment. La reconstruction des b timents fait l'objet de plusieurs documents particuli rement int ressants quant aux dimensions des structures. Pour  difier le four, Joseph Sautas passe un march  de 72 livres avec Nicolas Sarrasin de Mignafans le 22 novembre 1751 : celui-ci « s'oblige de construire un fourneau propre   cuire les briques et tuiles en la place o   tait l'ancien fourneau de la tuilerie des Grands Champs au territoire dudit Granges le Bourg. Lequel fourneau aura 9 pieds de Roy de large dans  uvre sur 10 pieds de Roy de longueur. Les murs auront d' paisseur 3 pieds et demi dans le bas, et dans le haut trois pieds, outre une chemise de l' paisseur de 8 pouces, qui sera unie et li e avec les murailles. Le fourneau aura 15 pieds de hauteur et les gorges seront habill es de carrons ». Sautas fournira « tous mat riaux sur place, m me la chaux en prenant le sable dans le chemin joignant la tuilerie [...]. Ledit Sarrasin fera

4 ADHS, 2E 18967.

deux murs ou espèce de pignons aux deux côtés de la gorge du fourneau à hauteur convenable pour y faire une couverture ».

Sarrasin devra « construire et bâtir en mur un poêle et une cuisine proche du fourneau avec une petite chambre derrière » [...]. Le bâtiment en mur sera élevé hors de terre de 8 pieds de hauteur. Les murs auront deux pieds et demi d'épaisseur aux fondations sur deux pieds plus haut. La cuisine aura onze pieds dans œuvre et le poêle douze pieds aussi dans œuvre. La chambre six pieds [...]. Auquel bâtiment il y aura deux portes de chacune trois pieds et demi de hauteur et deux pieds et demi de large et une autre petite dans la chambre [...] ». Il devra réaliser également « les tuyaux de la cheminée avec une bande et une forme pour une platine ». Les travaux devront être achevés le 1^{er} avril 1752⁵.

Sautas confie la production à Claude Groshenry de Nisan, tuilier, qui « pendant l'espace de deux mois, façonnera autant de tuiles, briques et carrons qu'il pourra »⁶.

Le 2 avril 1751, un accensement perpétuel est accordé à Joseph Sautas, maître tuilier de Granges-le-Bourg, et de son épouse Barbe Monet : « [...] la partie de la Corvée des Grands champs située au territoire dudit Granges le Bourg où il y avait autrefois une tuilerie où l'on tirait les terres pour le roulement d'icelle [...]. En contrepartie Sautas devra régler une cense annuelle de perpétuelle indivisible de vingt-quatre livres monnaie de France ou deux milliers et demi de tuiles bien conditionnées et cuites au choix de Son Altesse, le tout payable et livrable à chaque jour de fête de Saint Martin onze novembre d'une chacune année... Si l'on avait besoin desdites tuiles par chacune année au mois de mai ou de septembre elles seront livrées à ceux qui auront commission [...] ».

En plus des tuiles du presbytère, Sautas devra fabriquer et livrer gratuitement « toutes celles qui seront nécessaires pour le rétablissement de la couverture de la chapelle Sainte-Césarée de Granges-le-Bourg »⁷.

Le 28 juin 1756, Joseph Sautas et Jacques Chevillot, son associé, signent à nouveau une convention avec Joseph Lacroix de Villers-sur-Saulnot. Le document décrit à nouveau les bâtiments

5 ADHS, 2E 18969.

6 ADHS, 2E 18967.

7 ADHS, 2E 18968.

à bâtir dont il donne les dimensions : il « s'oblige de construire et faire le fourneau de la tuilerie dudit Granges, en bons murs assortis d'un grillage de la largeur de 8 pieds de Roy et de la longueur de 9 dans œuvre. Les murs auront 3 pieds d'épaisseur et 14 pieds de hauteur, non compris les grilles que ledit Lacroix sera obligé de faire. Ledit Lacroix fera, dans ledit fourneau, deux embouchures [...] comme encore une porte pour entrer audit fourneau. Les fondements des murs qui existent serviront de même alignement en le reculant de cinq pieds du côté de la croix qui touche le terrain de ladite tuilerie, sera tenu en outre ledit La Croix, de démolir et déblayer à ses frais l'ancien fourneau [...] »⁸.

Le 6 octobre 1759, la tuilerie est à nouveau abandonnée : « la Seigneurie n'en perçoit rien depuis quelques années, et qu'aux termes du contrat l'accensitaire ou ses héritiers et successeurs sont déchus de leur accensement par un non paiement »⁹. Pierre Louis Maupard fils du tuilier de Lure, offre alors « [...] trente livres par an ou trois millier de thuilles au choix de son altesse sérénissime pour la partie des Grands Champs où il y avait autrefois une tuilerie, à prendre dès le chemin tirant aux bois de la paroisse de Granges, jusqu'au sillon accensé à J.B. Devaux, le tout contenant onze quartes, pour en jouir comme Sautas, qui l'a abandonnée deux ans auparavant ».

Le 28 juillet 1767, Massard reconnaît « avoir vendu à Léonard Vernier, entrepreneur résidant à Granges, dix milliers de tuiles bien cuites et conditionnées dont 116 de plombées » qu'il promet de lui livrer pour la fin du mois d'août prochain sur son fourneau de Granges-le-Bourg pour 150 livres. Cette somme sera employée pour acheter de la « mine » de plomb et autre matériau pour la « plombée » des tuiles et pour payer les ouvriers¹⁰. Massard décède le 29 mars de la même année.

On le voit, jusqu'ici aucune mention particulière ne transparaît quant à la fabrication de faïences. C'est pourtant à peu près à cette période que les premières productions apparaissent.

En 1791 la bâtisse et les fours sont en ruine. Le 15 mars 1802, Jean-Claude Massard et sa sœur Jeanne Marie Massard, enfants de Pierre Louis Massard vendent à Jean-François, Jean-Claude et Jean-Marie Meunier « un fond sur lequel il y a une petite baraque

8 ADHS 2E 18981.

9 ADHS, 2E 18991.

10 ADHS 2E 19017.

en terre et en bois, appelée vulgairement la tuilerie, entre le chemin public, au levant et les héritiers de J.P. Muffat, au midi »¹¹.

Le gabarit des tuiles est mentionné dans un acte de 1807 : elles mesureront « 325 mm ou un pied en longueur, et 162 mm ou 6 pouces de largeur, et d'épaisseur convenable »¹².

Le 15 janvier 1829, Marc Jouffroy, tuilier à L'Isle-sur-le-Doubs, vend à Joseph Joachim Colin la tuilerie en ruine située à « *Champs Poyeux* » en limite du finage de Granges-la-Ville ; il cède également les terrains, les bâtiments et le four qui existent sur le terrain de l'ancienne tuilerie de Granges-le-Bourg¹³.

Joseph Colin meurt le 14 avril 1878 laissant 8 enfants. Par son testament olographe en date du 15 février 1878, il avantage trois de ses enfants, ceux qui vivent alors encore sous son toit, en leur léguant le tiers de ses immeubles en indivis. Parmi ces immeubles se trouve la tuilerie qui échoit, lors du partage (1^{er} mai 1878), à Constance Céline Hippolyte Colin. À noter que dans l'acte de partage figure un inventaire des objets et matériaux trouvés dans la tuilerie à la mort de Colin père¹⁴. Le bâtiment est indiqué « en ruines » en 1894¹⁵. Il est supprimé de la matrice des propriétés bâties de Granges en 1901, ce qui signifie qu'à cette date il n'y a plus de bâtiment. Cette date constitue le *terminus ad quem* de l'exploitation.

LA FAÏENCE COMTOISE : UNE SPÉCIFICITÉ HAUT-SAÔNOISE

L'art de la faïence naît en Franche-Comté au début du XVIII^e siècle. La première fabrique est celle de Dole fondée en 1707 par Jacques Coste, originaire de Nevers. Tout au long du XVIII^e siècle s'échelonne dans le bailliage d'Amont la création de faïenceries dont les trois plus importantes furent celles de Boulton (1728), Cirey-lès-Belleveaux (1764) et Rioz (1780). Il s'agit de véritables fabriques, foyers d'art flanqués d'ateliers satellites plus ou moins éphémères comme Fontenelay, Le Cordonnet ou Saône¹⁶. Manufactures essentiellement rurales, ces faïenceries puisent leur ins-

11 ADHS, 2E 18923.

12 ADHS, 2E 18927.

13 ADHS, 3Q 9082.

14 ADHS, 2E 19303.

15 ADHS, 3P 2228.

16 Louis de Buyer et Suzanne de Buyer, *Faïences et faïenceries de Franche-Comté*, Besançon, Éditions Cêtre, 1983, 160 p.

1878, 24 avril - Granges-le-Bourg

Inventaire après décès des biens meubles de Joseph Colin, tuilier, dressé par M^e Miroudot, notaire à Grammont.

Transcription partielle.

... Dans un bâtiment, dit la tuilerie, séparé de la maison habitée par M. Colin.

1° Vingt-trois mille tuiles cuites, à raison de vingt-sept francs le mille, soit six cent vingt et un francs.

2° Deux mètres soixante centimètres cubes de chaux, à raison de quinze francs l'un, trente neuf francs.

3° Deux mille neuf cents petites briques en terre cuite, à raison de dix-huit francs le mille, cinquante deux francs vingt centimes.

4° Deux mille six cents grosses briques, à raison de vingt-deux francs le mille, cinquante-huit francs.

5° Deux cent cinquante-deux briques, gros modèle, neuf francs quatre-vingt centimes.

6° Cent tuiles faïtières, vingt-deux francs cinquante centimes.

7° Dix mille quatre cent quatre-vingt tuiles en terre cuite, à raison de cinq francs cinquante centimes, cinquante sept francs soixante centimes.

8° Deux mille cinq cent cinquante-six briques, divers modèles, à raison de cinq francs cinquante centimes le mille, quatorze francs.

9° Environ quatre mille fagots faits ou à faire dans la forêt, dont environ huit cents fabriqués et trois mille deux cents à fabriquer, à raison de cinq francs vingt-cinq centimes le cent pour ceux fabriqués, et à raison de trois francs quatre-vingt centimes le cent pour les autres, soit en tout cent soixante-trois francs soixante centimes.

10° Soixante-dix-sept stères de bois de chauffage, quatre cent vingt-trois francs.

11° Cinq autres stères de moindre valeur, vingt-un francs vingt-cinq centimes.

12° Quatre stères quatre-vingt centièmes, encore de bois, vingt francs quarante centimes.

Total du mobilier dépendant de la tuilerie, quinze cent deux francs trente-cinq centimes ...

ADHS, 2E 19303

piration décorative dans un environnement naturel qui leur fournissait une abondante matière première : le bois pour la chauffe, les marnes et les argiles pour la confection des céramiques et la proximité du massif vosgien pour la couverte plombifère. Cette production s'accompagne de décors naïfs et bucoliques. Si les faïenceries comtoises ne rivalisaient pas avec les grandes manufactures, elles n'étaient pas exemptes d'une recherche artistique manifeste.

Cette époque est marquée par une nouvelle conception de la faïence stannifère qui devient à la fois élément de décoration privilégié et produit à caractère utilitaire. De nombreuses formes nouvelles seront créées pour le service de la table. Assiettes, bols à bouillon, rafraîchissoirs à verres ou à bouteilles, huiliers-vinaigriers, tasses, vases verseurs pour le thé, le café et le chocolat, boîtes à épices à compartiments pour le sel, le poivre et la cannelle, saucières, pichets à bec verseur pour l'eau, le lait et le cidre, soupières et terrines rivalisent de tailles et de formes. L'équipement de la maison est représenté par les fontaines, les cache-pots, les encriers, les parures de cheminées, les statuettes décoratives, les jardinières à bulbes, les cuvettes et brocs de toilettes, les chandeliers, les pots de chambre. Des objets religieux sont aussi réalisés en faïence comme les bénitiers en appliques, les statuettes du Christ, de la Vierge ou de saints patrons. Les décors qui ornent ces faïences sont réalisés en camaïeux bleus, verts, jaunes ou rouges ou en polychromie de grand feu ou de petit feu. Les décors présentent une grande variété florale : simples semis de fleurettes stylisées en passant par les fleurs fines au naturel inspirées des planches de botanique.

L'assiette creuse apparaît vers l'extrême fin du XVIII^e siècle. On lui préférerait jusqu'alors l'écuelle à bouillon, petit récipient hémisphérique doté de deux appendices de préhension moulés diamétralement opposés. Ces écuelles, appelées aussi « bols à oreille », étaient souvent munies de couvercles destinés à éviter au potage de refroidir. Elles étaient fabriquées en faïence stannifère « classique » et en céramique « vernissée ». La faïencerie de Granges en possède plusieurs modèles. A cette époque, notables locaux, seigneurs, municipalités, abbayes, parlementaires ou maîtres de forges comprennent tout l'intérêt qu'ils pouvaient avoir à promouvoir la fabrication d'une faïence de qualité sur leurs domaines et n'hésitent pas à participer largement au finan-

cement de la cr  ation et du fonctionnement de ces fabriques. La fa  encerie de Granges-le-Bourg s'int  gre dans cette   conomie de g  n  reux investisseurs. Ce contexte contribua grandement    orienter l'activit   c  ramique locale vers la d  couverte de sa propre originalit   et    se d  gager de l'influence nivernaise. On compte ainsi en France pr  s d'un millier d'ateliers¹⁷.

L'art c  ramique comtois se range progressivement dans l'  cole de Nevers. En 1728, un certain Jacques, le fondateur de la dynastie des Gautherot, originaire de Nevers, s'  tablit    Boulton o   il demeure jusqu'   sa mort en 1752. Nivernais de souche, Simon Coste, un autre fa  encier, cr  e en 1764 la fa  encerie de Cirey-l  s-Belleveaux¹⁸.

   l'aube du XIX^e si  cle le go  t   volue en faveur de la porcelaine ou de la fa  ence fine, un produit nouveau venu d'Angleterre. C'est dans ce contexte en 1803 qu'intervient la cr  ation d'une quatri  me grande fa  encerie : celle de Clairefontaine, qui s'oriente d  lib  r  ment vers des techniques c  ramiques totalement novatrices pour l'  poque. Les propri  taires de cette manufacture vont progressivement donner un caract  re industriel    la production et r  aliser toute la vari  t   de vaisselle et de bibelots r  clam  s    l'  poque et conditionn  e par l'  volution de la mode.

Au milieu du XIX^e si  cle la production industrielle se substitue progressivement aux fabrications artisanales. La machine remplace peu    peu le tour et la main du peintre. Le manque d'investissements en Haute-Sa  ne explique certainement le d  clin de cette industrie.

ARCH  OLOGIE

Situ  e sur le territoire de la commune de Granges-le-Bourg au lieu-dit « *la Tuilerie* » (Coordonn  es Lambert : x = 919,48 / y = 2293,54 / altitude 323 m.), la fabrique se trouve hors les murs, non loin des vestiges de l'enceinte m  di  vale du bourg castral et de ceux du ch  teau. Les structures se d  veloppent sur un versant expos   au sud au profil r  gulier qui descend en pente douce

17 Jean ROSEN (dir.), *Fa  enceries fran  aises du Grand-Est : inventaire. Bourgogne, Champagne-Ardenne, XIV^e-XIX^e si  cle*, Paris,   ditions du Comit   des travaux historiques et scientifiques, 2001, 591 p.

18 Henri RAMEAU, *Ancienne fa  ences de Haute-Sa  ne : Boulton, Cirey-l  s-Belleveaux, Riez, XVIII^e - XIX^e si  cles*, Gy, Imprimerie du ch  teau, 1994, 51 p.

vers le village de Granges-la-Ville. En partie remblayée par une ancienne décharge, le site a fait l'objet d'une première reconnaissance par sondage en 2002 puis d'une fouille programmée. Au moment de sa découverte, l'ensemble présentait la forme d'un monticule quadrangulaire envahi par la végétation. La seule partie visible de la structure était un arc de décharge. La fouille réalisée couvre à peu près 1/3 de la surface des vestiges reconnus au sol par prospection.



Vue du site avant les fouilles. On aperçoit seulement une partie de l'arc de décharge de la façade du grand four tuilier Fr01.



Le village de Granges-le-Bourg et la tuilerie Colin.
Carte extraite de l'Atlas du Préfet Dieu.

Comprendre l'implantation d'un tel établissement et tenter de dégager les principaux éléments techniques, tels ont été les objectifs assignés au projet. Plusieurs campagnes de fouilles programmées ont permis de mettre au jour successivement trois structures de chauffe : deux fours quadrangulaires et un four circulaire.

Deux pièces contiguës à ces trois fours ont été fouillées et étudiées. Du point de vue méthodologique, l'ensemble des sédiments extraits a fait l'objet d'un tamisage systématique afin de récupérer le mobilier de petite taille.

Plusieurs structures ont été ainsi mises au jour et étudiées.

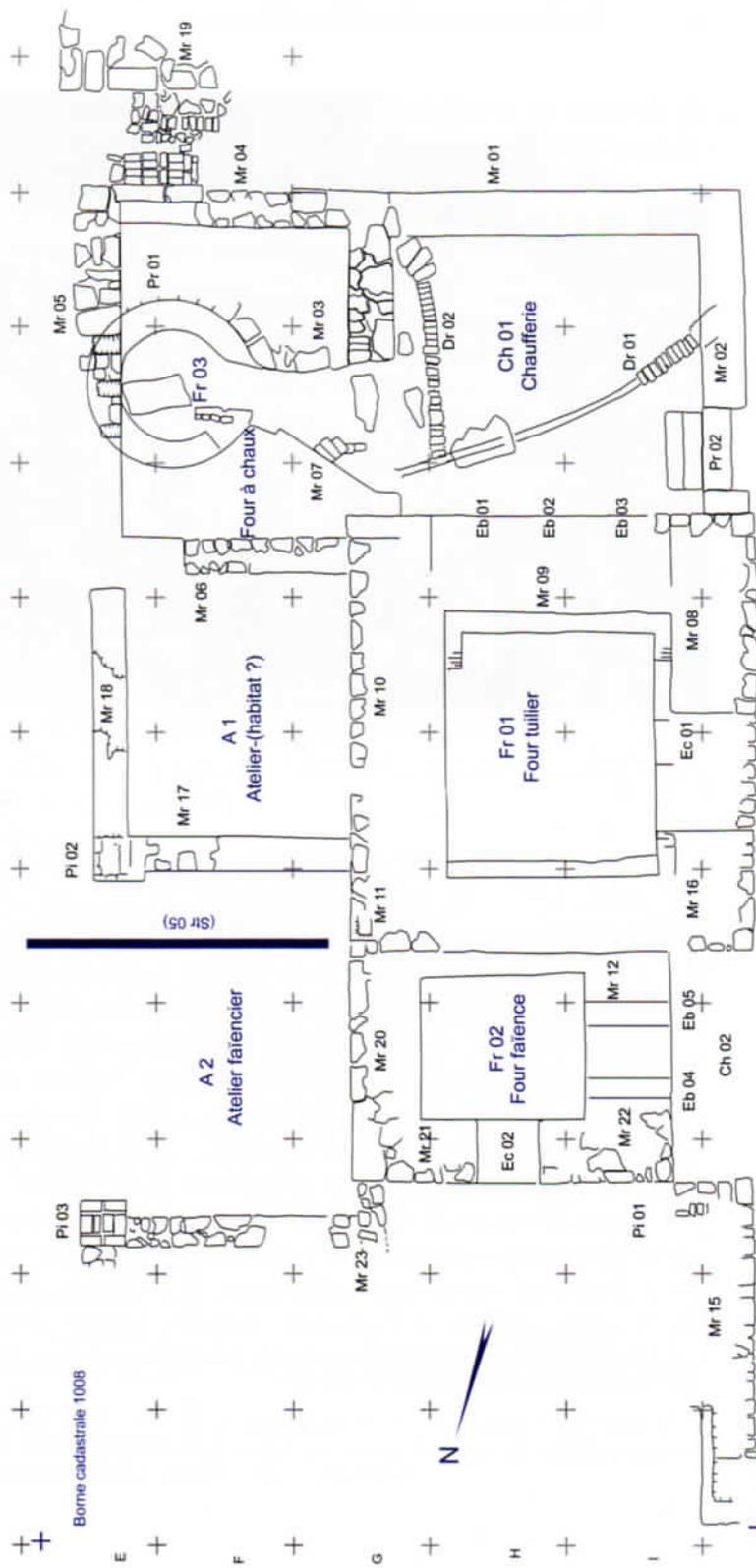
Le four tuilier-briquetier Fr01

Une première tranchée de sondage a été réalisée en 2004 à l'intérieur du four F01 à l'aplomb des embrasures de chauffe (Mr09/Eb01/Eb02/Eb03) protégées par un arc de décharge. Il s'agissait des seuls vestiges encore visibles lors de la découverte de ce site. Ce sondage permit de dégager l'espace nécessaire à la consolidation de l'embrasure de chauffe et d'en préciser la fonction. Le four (F01) mesure 6,15 m de long et 5,95 m de large et possède toujours ses éléments essentiels : l'embrasure de foyer et la chambre de cuisson. L'axe longitudinal est orienté NNW/SSE. Les trois embrasures de chauffe du foyer F01 sont situées à l'aplomb d'un arc de décharge en plein cintre (Mr09) construit en pierres de grès soigneusement taillées ; il était destiné à protéger le parement en pierres de grès percé à l'origine de trois orifices de chauffe maçonnés en brique et en pierre de grès en arc plein cintre (Eb01/Eb02/Eb03). Il s'agissait par cet artifice de garantir les conduits de la pression des superstructures.

Selon toute évidence, le four F01 a subi une destruction relativement rapide. Le remplissage évidé sur 2 m se compose de fragments de chaux, de pierres de taille (US03) et surtout de briques quadrangulaires qui composaient à l'origine le parement interne du four (US04).

Le *foyer* occupait l'ensemble de l'espace rectangulaire situé sous la *chambre de cuisson*. Il s'agit d'une cavité quadrangulaire qui mesure 2,60 m de long et 3,30 m de large. Une seule arcade visible à l'embrasure du foyer (Eb03) se trouve conservée, les autres ont disparu dans leur partie visible. Sous ces arcades se trouve un deuxième niveau d'arches de dimensions plus réduites qui

Tuilerie - Faïencerie de Granges-le-Bourg (Haute-Saône) Plan

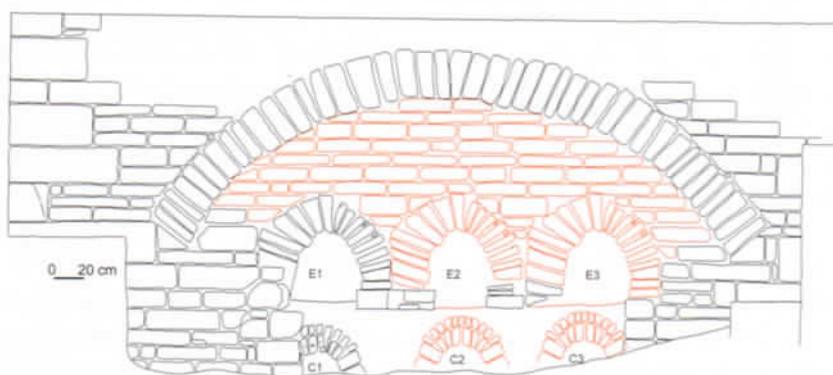


Topographie Yves BAUDOIN
© DAO Héliène MORIN-HAMON

Plan général des structures mises au jour.



Le four tuilier Fr01 apr es restauration



Four Fr01. Parement sud.
Reconstitution des embrasures de chauff e.

| | |
|---|-------------------------------|
| E | : Arche/Alandier |
| C | : Cendrier/ Conduit de tirage |
| A | : Arc de d echarge |
|  | Appareil en place |
|  | Appareil reconstitu  |
| <small> Lev e topographique Patrice Fuchs   DAC H el ene Morin-Hainon </small> | |

avaient comme fonction de servir de cendrier et de conduit de tirage. Un dispositif identique se retrouve au niveau de l'embrasement de foyer du four F02.

De la *chambre de cuisson*, il ne reste, que la partie inférieure située au-dessus des plates-formes supportées par les arcades du foyer (visible à hauteur de la voûte). Celle-ci occupait le même emplacement rectangulaire que le foyer. Sur les quatre faces (Mr 08/Mr 09/Mr 10/Mr 11/Mr 12/Mr 16) la *chambre de cuisson* (Fr01) présente un parement interne de briques fortement vitrifiées. La trace des trois *canalisations de chauffe*, aujourd'hui disparues, est toujours visible sur la sole du four. Le mur opposé aux embrasements de chauffe porte également la trace d'une vitrification plus intense, preuve du fonctionnement de ces conduits à l'origine. Dans le remplissage ont été découverts, outre les matériaux éboulés comme des pierres de construction en grès ou des briques issues du chemisage interne, des déchets de fabrication qui correspondent aux produits suivants :

- des tuiles plates à ergot.

31 cm x 13 cm / épaisseur : 1,2 cm

27 cm x 14 cm / épaisseur : 1,3 cm (l'extrémité opposée à l'ergot est terminée en pointe)

- des briques

22 cm x 10,5 cm / épaisseur moyenne : 3,5 cm et 6 cm

- deux catégories de carreaux (ou carrons) :

des pièces carrées de 15 cm de côté / épaisseur moyenne comprise entre 4 cm et 4,1 cm

des pièces hexagonales de 8,5 cm de côté / épaisseur moyenne comprise entre 4,7 cm et 4,8 cm.

Le four Fr01 est un four quadrangulaire à tirage ascendant¹⁹. Bâti en pierres de grès à revêtement interne de briques réfractaires, il comprenait deux cavités réparties sur deux étages : l'étage inférieur ou foyer était précédé de trois embrasements dans lesquelles on entretenait le feu et dans lequel on enfournait les fagots. La voûte du foyer qui a complètement disparu était percée à l'origine de carneaux, orifices rectangulaires qui s'ouvraient sur la sole, et au travers desquels la chaleur pouvait se diffuser à travers le laboratoire. La hauteur totale du four pouvait atteindre 6 à 7 mè-

19 J. FRISCH, *Fabrication des briques et des tuiles. Briques de construction, briques réfractaires, tuiles, carreaux, tuyaux de drainage et autres, articles en terre cuite*, Paris, Librairie générale scientifique et industrielle Desforges, 1924, 519 p.

tres. Ce four dont les murs comportent une épaisseur importante s'appuyait à l'Est directement sur le versant. La sole est actuellement située à une profondeur de deux mètres par rapport au niveau du terrain situé à l'Est. Seul élément de mobilier découvert dans le four, un fragment de pelle en fer vraisemblablement utilisée pour l'enfournement ou le nettoyage des alandiers. Le four découvert produisait les briques et tuiles locales utilisées dans le bourg et les communautés aux alentours²⁰. Plusieurs modèles ont été retrouvés.



Mouton : raté de cuisson provenant du four fr01 montrant la disposition en alternance de tuiles et de briques telle que mise en place dans le four tuilier.

Le Four à chaux Fr03

Le four Fr03, d'orientation E-W, contigu au niveau de la chaufferie, semble contemporain du four Fr01. Il a fait l'objet en 2004 d'un décombrement partiel jusqu'à un dallage constitué de

20 Jacques THOMAS, « Les fours à tuile et brique en Touraine », *L'Archéologie industrielle en France : patrimoine, technique, mémoire*. Publication du CILAC. Comité d'Information et de Liaison pour l'Archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel, N° 39, Décembre 2001, p. 48-59.

ses propres pierres de construction. En 2005, la fouille s'est poursuivie jusqu'à la sole.

La partie contemporaine du remplissage correspond à l'effondrement des parties supérieures de l'édifice bombardé durant la seconde guerre mondiale et au prolongement du dépotoir de la chaufferie.

Il s'agit d'un four circulaire construit en petit appareil composé de pierres de grès, se raccordant à la chaufferie initiale de Fr01. La face interne des pierres présente des traces de vitrification marquée. À l'arrière, le sol montre des traces de rubéfaction importante, témoins d'une utilisation intensive. Il se présente sous la forme d'une structure circulaire de 2,40 m de diamètre interne, à demi enterrée et précédée d'un alandier voûté par lequel on enfournait le bois. La sole, comme celle de la chaufferie, était drainée par une canalisation (Dr03/Dr04) recouverte de briques destinées à évacuer le débit de plusieurs sources intermittentes provenant de la partie supérieure du versant.

Le four était comblé jusqu'à la cote -1,70 m par des remblais contemporains correspondant à une ancienne décharge. À 1,79 m, se situait un dallage couvrant la totalité de la surface du four constitué de pierres de grès d'épaisseur comprise entre 12 et 17 cm.

Un deuxième dallage a été découvert à 2,04 m en pierres de grès posées à plat. La totalité des pierres constituant ces deux niveaux de dallages provient de la destruction des parois du four. Il est vraisemblable que le four ait été utilisé à une époque récente. La présence de tessons de bouteilles démontre une réutilisation du site comme cave ou entrepôt. Le four a en effet été recouvert d'un plancher dont l'empreinte des solives est encore visible sur l'arc de décharge (Mr05) qui le surplombe sur le côté ouest. Au SSW se trouve encore l'emplacement du seuil de ce bâtiment (Pr01) construit bien après l'utilisation de ce four. C'est à -2,55m de la surface du sol que la sole a été atteinte.

Après abandon, le four a subi une première phase de comblement : le remplissage est composé de fragments de parois vitrifiées et de matériaux allochtones comportant du matériel d'enfournement. Une première stabilisation du comblement apparaît avec l'US34 vraisemblablement contemporaine d'une première phase d'utilisation du four comme silo ou comme structure de stockage. La présence de fragments de bouteilles en verre, lunet-

tes, vitres, clous et pesons en plomb montrent que le four a perdu à ce niveau sa fonction originelle. Les deux dallages superposés composés de pierres de taille vitrifiées sur une face confirment la transformation utilitaire de la structure. Les pierres de construction du four (US 31 et 32) ont été utilisées ici en réemploi.

La fonction de cave – voire de glacière – destinée à la conservation de boissons est attestée par la présence de nombreux fragments de bouteilles classiques et de bouteilles de bières locales à fermeture mécanique. Ce local semi enterré était recouvert d'un parquet en bois dont il subsiste encore les traces d'ancrage des solives au niveau de Mr05. Ce mur est constitué en fait par un arc de décharge s'appuyant sur les soubassements du four, encore présents à cet endroit. Le comblement de cet espace par des gravats et des éléments de construction accompagne la destruction de l'habitation qui la surmontait.

La sole du four Fr03 et celle de l'atelier A2 et de la salle de chauffe sont traversées de part en part par un drain, en partie maçonné par des briques, destiné à évacuer les eaux d'infiltration et de source. Une interrogation demeure quant à l'efficacité de ce drainage. L'humidité fortement présente dans ce lieu n'a certainement pas facilité la tâche des chauffourniers au regard des infiltrations pérennes encore bien présentes dans cette zone.

La configuration du four accolé au versant, la présence d'une banquette, les résidus de chaux encore bien présents sur le rebord et dans le remplissage ne laissent aucun doute sur la destination de ce four qui a été utilisé pour la fabrication de chaux. Une voûte prenant appui sur la banquette de 38 cm aménagée dans la partie inférieure clôturait la chambre de chauffe. C'est sur cette voûte que reposait la charge à calciner. La gueule, qui alimentait le four en combustible, est composée d'un espace étroit et voûté caractéristique de ce type de structure. Une interrogation demeure pourtant par rapport aux éléments de briques subsistant à la base du four. Les vestiges d'un alandier en briques apparaissent nettement de part et d'autre de l'accès. Il est vraisemblable que ce four ait été utilisé pour la cuisson de terres cuites. De tels fours à tuiles ou à briques sont connus. Néanmoins cette fonction a pu évoluer avec la demande. Pour autant, l'installation d'une structure de combustion dans un endroit aussi humide reste problématique si l'on se réfère au contexte géomorphologique et hydrogéologique local. Le parcellaire et le statut de propriété

du site pourrait apporter un début de réponse à cette implantation. Des charbons de bois en abondance, reliquat de plusieurs opérations de chauffe, ont été découverts au niveau de la sole. Les analyses dendrologiques réalisées par C. Lavier donnent les résultats suivants²¹ :

- Zone du drain en F11 : chêne (*Quercus* sp.)
- F03 US06 : hêtre (*Fagus sylvatica*)
- F03 US05 : hêtre (*Fagus sylvatica*)



Le four circulaire Fr03 après la fouille

La pièce A1

La pièce A1 contiguë au four Fr03 a fait l'objet d'une fouille exhaustive. Il s'agit d'une pièce d'habitation contemporaine de dimension 3,80 m x 3,20 m. Le sol était constitué d'un parquet en bois dont il subsiste encore les traces des solives. Le remplissage de la pièce était constitué de gravats contemporains composés de ferrailles et débris divers de même nature que dans la partie su-

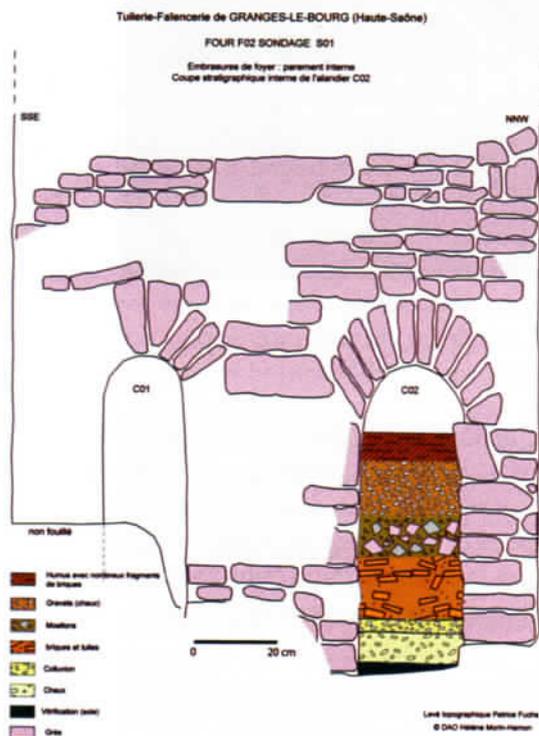
²¹ Analyses réalisées par le C2RMF - UMR 171. Centre de Restauration et de Recherche des Musées de France - Département Recherche - Palais du Louvre, Porte des Lions 14, Quai François Mitterrand F -75001 Paris - <http://www.c2rmf.com>

p erieure du remplissage du four Fr03. Parmi le mobilier d ecouvert figurent plusieurs pi eces de monnaies dat ees du d ebut du xx^e si ecle. Sous le parquet, le sol initial pr esentait plusieurs fosses de remplissages ant erieures   la construction et comprenant des rat es de cuisson (biscuits) contemporaines du grand atelier.

Le four faiencier Fr02

Le b atiment du four Fr02 qui se trouve accol e   Fr01 mesure 4,65 m de long et 3,40 m de large. Il s'agit d'une structure quadrangulaire de 2,01 m/1,97 m de large pour une longueur de 2,35 m. La hauteur de la base jusqu'au niveau du sol de l'embrasure de chargement mesure 1,35 m. Son volume, ses dimensions sont inf erieures   celui du grand four Fr01. La fouille a mis en  vidence les fondations de deux conduits de chaleur aujourd'hui effondr es dans le prolongement des deux embrasures de chauffe (Eb04 - Eb05)   la base du four. Il s'agit de canalisations longitudinales mesurant entre 0,35 m et 0,38 m de large et s epar ee au centre par une banquette de 0,65 m de large. De chaque c ot e du four,

les banquettes sont plus r eduites et mesurent 0,29 m de large. La base des canalisations est marqu ee par une forte rub efaction, par de la chaux et des charbons de bois en abondance. L'une d'elles pr esente une vitrification marqu ee de couleur noire. L'axe longitudinal est orient e ENE/WSW. La base du remplissage a livr e plusieurs tuiles et des fragments de biscuits.



Four Fr02 D etail face Ouest des embrasures de chauffe.



Vue du site après la fouille. Au premier plan de gauche à droite, le four Fr01 et l'entrée du four à chaux Fr03 après restauration.

Dans un plan conservé aux Archives Départementales de Haute-Saône²² représentant *La corvée des grands champs*, la tuilerie est matérialisée par deux bâtiments. Le bâtiment ouest est dessiné avec deux embrasures à sa base similaires à celles qui composent le four Fr02. Les archives du XVIII^e siècle mentionnent ce four de façon parfaitement visible sur un petit plan en élévation où se distinguent nettement les deux orifices de chauffe. D'après les vestiges céramiques qui y sont liés, et compte tenu de son volume, le four Fr02 a fonctionné comme unité de production de biscuits et de faïences. La présence d'une plaque vitrifiée de couverte manganésifère à la base du canal de chauffe Ch04 renforce cette hypothèse.

Plan de la tuilerie, (XVIII^e s.)
montrant le bâtiment
et en particulier le four
avec ses deux embrasures
de chauffes
et l'emplacement
des carrières d'argile.
ADHS E177



22 ADHS, E 177.

La construction du four Fr02 prend appui sur le versant. L'espace compris entre le substrat et le mur Mr20 est comblé par un blocage de pierres de grès (US03 et US05). S'appuyant le long des fondations du mur Est du four Fr02 et Fr01, un hérisson constitué de fragments de briques et de tuiles constitue le sol d'une première occupation, matérialisée par un mobilier abondant en biscuits et tessons de faïence stannifère (US02) accompagné de pièces d'enfournement. Il subsiste par endroits les traces d'un sol aménagé à base de ciment de chaux.

La nécessité d'évacuer les eaux de ruissellement dans la partie supérieure de l'établissement afin de préserver les fours et l'espace de travail de l'humidité a entraîné le creusement d'une fosse de drainage Dr05 de 0,46 m de large et de 0,90 m de profondeur, d'orientation N=327°. D'une hauteur de 20 cm, le drain est constitué par des dalles calcaires reposant sur des pierres disposées de champs de 16/31 cm de longueur sur 8 à 11 cm d'épaisseur. Cette structure permettait d'évacuer à la fois les eaux de ruissellement et maintenait l'assainissement du sol de l'atelier. Cet aménagement n'a pas été réalisé à l'origine de l'implantation de l'atelier mais dans une seconde étape pendant son exploitation.

La fosse était comblée par un sédiment composé de briques, tuiles, marnes alternées, provenant des déblais et mélangée au mobilier gisant sur le sol de l'atelier (US08).

Le niveau d'occupation correspondant à l'activité du four faïencier (US02) a subi alors un certain nombre de perturbations.

À l'est, le sol est tronqué par une fosse, aux parois régulières sub-verticales comblées par des marnes vertes, visible dans la stratigraphie. Il s'agit d'une fosse ou bac à terre dont les parois étaient constituées à l'origine par des planches. Ce type de fosse aménagé dans l'environnement proche du site permettait de stocker et de laisser reposer la terre une fois malaxée pour l'élaboration des biscuits. Elle a été rapidement comblée par un matériau homogène (US07). À l'ouest, le sol a été partiellement surcreusé. Cet épisode correspond au nettoyage partiel des amoncellements de déchets de fabrication. La couche qui succède et qui contient de nombreux charbons de bois (US01a) témoigne d'un incendie localisé, suivi peut-être d'un épisode d'abandon temporaire. Une phase de comblement composée de remblais divers (US01 et US01b) achève de recouvrir et de niveler l'emplacement de cet atelier.

L'atelier faïencier A2

Il s'agit d'un espace quadrangulaire ouvert s'appuyant à l'ouest sur les fondations Mr20 du four Fr02 et limité au Nord et au Sud par deux murs en pierres calcaires du Muschelkalk : Mr25 au Nord et Mr17 au Sud. À l'ouest, aucune structure visible ne matérialise la clôture de cette pièce. Le mur Mr26 est flanqué à son extrémité Est par les fondations d'un pilier de briques. Il en est de même pour le mur Mr17. À l'exception d'un témoin, l'atelier A2 a fait l'objet d'une fouille approfondie.



Grand atelier faïencier
en cours de fouilles.

La fouille permet désormais de conforter la présence d'un atelier périphérique installé à proximité des fours en particulier dans la partie haute de l'établissement. L'homogénéité du niveau d'occupation laisse penser qu'il s'agit d'une occupation continue. La datation de ce niveau repose essentiellement sur le mobilier céramique avec une prédominance de formes (biscuits et faïences stannifères) datées de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle. Contrairement à l'espace A1, A2 correspond à un bâtiment dont la fonction artisanale transparait nettement à travers le mobilier abandonné sur le sol : biscuits, tessons de faïences, pièces d'enfournement...

La présence de deux bases de piliers quadrangulaires en briques suggère l'existence d'un bâtiment ou d'un appentis s'appuyant directement sur les murs porteurs des fours Fr01 et Fr02. Les deux piliers sont cependant légèrement décalés et ne sont pas

TUILERIE-FAÏENCERIE DE GRANGES-LE-BOURG (HAUTE-SAÔNE)

Str05 COUPE STRATIGRAPHIQUE W-E (A2) Az. 275°



Levels: Denis Morin
© DAO Hélène MORIN-HAINON

Coupe stratigraphique de l'atelier A1. Str05.

équidistants des murs porteurs des fours Fr01 et Fr02. Ceux-ci constituent la base d'un poutrage destiné à supporter la toiture.

Divers indices : amorce de mur Mr24 et 25, fragments de tuiles en abondance, induisent une extension des ateliers vers le Nord et devant l'embrasure de chargement du four Fr02.

Le fossé de drainage aménagé qui traverse l'atelier A02 a piégé une grande quantité de mobilier : faïences stannifères, biscuits et éléments d'enfournement, conservant ainsi certaines pièces et évitant leur morcellement dû au piétinement.



Drain destiné à évacuer les eaux d'infiltration des parties supérieures de la manufacture. Vue du mobilier en cours de fouilles.



Fosse remplie de fragments de tuiles et de biscuits.

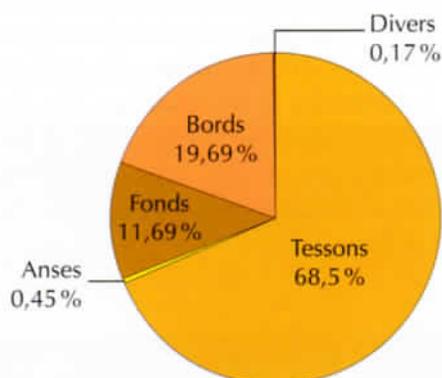
La production

La fouille a permis de délimiter un bâtiment annexe accolé le long des structures Fr01 et Fr02 qui abritait un atelier de fabrication de faïence stannifère. La présence de vestiges de mobilier d'enfournement témoigne de cette activité : pernettes, accots, pilets, fragments de cazettes de différentes tailles et de biscuits, rebuts de cuisson, portent encore la trace d'émail stannifère de couleur blanche. L'archéologie se plaît à le mentionner. La fouille ne fait que recueillir et analyser le plus souvent des déchets. Le mobilier céramique de Granges est caractérisé par une accumulation de rebuts, ratés de cuisson : ratés de biscuits et ratés d'émaillage qui constituent l'essentiel des pièces recueillies sur le site en plus des pièces d'enfournement.

Faire parler ces déchets permet de comprendre le fonctionnement de la fabrique et les vicissitudes liées aux aléas thermiques. La difficulté pour le faïencier consiste à réaliser une composition qui fonde à température donnée et fournisse, après fusion, l'aspect et la couleur recherchés tout en restant parfaitement accrochés à la pièce sur laquelle elle est posée. La dilatation de l'émail et celle de la pâte doivent être identiques. Si, au refroidissement, le retrait de l'émail est plus fort que celui du support, il s'ensuit une résille de minuscules fentes et la pièce n'est pas imperméable. Au contraire si ce retrait est moins important, l'émail se trouve comprimé et se détache par éclats²³. Suivant les différentes conditions de combustion ou de fabrication, l'émail peut présenter des défauts de cuisson plus ou moins apparents sur les tessons découverts. Les bulles se produisent lors de la seconde cuisson. Les craquelures fissurent la couche d'émail et sont provoquées par de nombreuses causes comme un préchauffage insuffisant ou un refroidissement trop brutal. Les brûlures proviennent d'un émail soumis à un feu trop violent et une cuisson trop longue. Les écaillages sont dus le plus souvent à une incompatibilité avec certaines couleurs qui provoquent un défaut d'adhérence. L'hydratation correspond à une altération de l'aspect ou de la couleur de l'émail, de petits orifices matérialisent la présence de bulles d'air à la surface de l'émail pendant la cuisson. Les coulures, dans l'émail, ont l'apparence de larmes, lorsque celui-ci a été

23 Camille PELLET, *La faïencerie d'Arthé en Bourgogne auxerroise*, Vézelay, Le Bleu du ciel, 1993, 170 p.

posé trop épais ou a été mal séché, après la pose et avant la mise au four²⁴. Ces coulures s'accompagnent généralement de zones lacunaires sur le pourtour.



Décomptes chiffrés du mobilier découvert sur le site.

Une marque de fabrique à Granges ?

Le mobilier mis au jour, et en particulier les tessons de faïence peints, a été découvert en majorité dans l'atelier A2. Les colorants présents sont des mélanges de pigments obtenus par calcination et préparations diverses d'oxydes métalliques introduits sous forme de poudre dans le fondant, lui-même pulvérisé, qu'ils teignent dans la masse au moment de la cuisson. Ils sont à la base de la préparation des couleurs vitrifiables et ont été effectués sur place comme l'atteste la présence de fritte dans les remplissages. La fritte ou fondant est composé principalement de silice, d'oxyde de plomb, de soude et de potasse. La silice constitue la structure vitreuse. L'oxyde de plomb abaisse le point de fusion de la silice tandis que la soude et la potasse aident à la vitrifier et en accentuent l'élasticité. À Granges, les couleurs dominantes dans les décors sont le noir, le bleu clair et le marron/violet. D'autres couleurs comme le jaune sont présentes mais en proportion moindre.

Destinés à imperméabiliser les pièces et masquer la coloration de la pâte, les émaux ont très vite acquis de plus un usage

24 Jean ROSEN, *La faïence en France du XIX^e au XIX^e siècle : Histoire et technique*, Paris, Éditions Errance, 1995, 215 p.

d  coratif. Les fragments de fa  nces color  es ne repr  sentent qu'une part infime du mobilier fa  nc   retrouv  . En r  alit   les d  chets de production surviennent lors de la premi  re cuisson « au d  gourdi » donnant le biscuit alors qu'une attention particuli  re est apport  e aux belles pi  ces lors de la cuisson d  finitive de « grand feu ». Parmi les d  cors retrouv  s, une fleur stylis  e orne fr  quemment les   cuelles et les assiettes. Ce dessin qui repr  sente une fleur    p  tale, vraisemblablement un bleuet stylis  , constitue sans nul doute l'une des marques de fabrique de l'artisan fa  ncier. Le bleuet de Granges se d  cline avec des coloris vari  s : bleus, bruns, noirs...



Assiette plate    d  cor floral reconstitu  .

De haut en bas. Assiette calotte circulaire    bord droit. Fond    profil continu. Fa  nce blanche. Face int  rieure : d  cor double    la girelle au mangan  se avec double filet. D  cor floral stylis  . Alternance de feuilles et de fleurs trilob  es. Une fleur centrale entour  e de quatre fleurs et de quatre feuilles p  riph  riques. Surface fortement   caille  e.

Dans un graphisme simplifié, les décors floraux sont présents sur les ailes des assiettes, mais c'est surtout dans les bassins ou sur le corps des récipients qu'on les rencontre. Constituant souvent le décor unique des ailes des assiettes, le décor à la girelle forme fréquemment le noyau des motifs décoratifs dans les parties centrales des récipients.



Profil incomplet. Ecuelle haute circulaire. Glaçure blanche intérieure/extérieure. Face intérieure : bord lisse décoré d'un filet de couleur bleu. Décor de fleur stylisée bleue de type bleuet à cinq pétales et quatre feuilles. Couverte altérée. Motif fréquent sur les assiettes et les écuelles de Granges. Fragment de pièce circulaire de forme arrondie. Bord lisse. Couverte intérieure/extérieure blanche piquetée (raté de cuisson). Face interne : double filet avec espacement. Décor floral au manganèse stylisé, de type bleuet à feuille trilobée de même facture que la précédente. Aspect grisé. Applique supplémentaire de couverte sur le bord de l'assiette. Profil incomplet (fragments). Bord droit souligné d'un filet marron foncé. Face extérieure glaçure blanche. Face intérieure glaçure blanche légèrement bullée. Décor floral marron foncé : fleur à 6 pétales de type bleuet séparée par un ensemble de quatre points. La tige présente une double feuille stylisée.

Plusieurs fragments de cazettes glaçurées sur leur face interne accompagnent ce mobilier. La plupart des tessons a été mis au jour dans un niveau parfaitement individualisé composé de fragments de briques et de tuiles mélangées (US02). La stratigraphie indique la présence d'un dépôt de ces tessons reposant sur une

sole de tuiles et de chaux mélangés. Les niveaux de tuiles qui les surmontent correspondent à une phase de destruction d'une toiture adossée à Mr20 et Mr11.

Le mobilier faïencier

Les schémas ci-joints montrent la répartition morphologique et quantitative des pièces recueillies durant les différentes campagnes de fouilles. La faïence de Granges est une céramique culinaire fine, tendre, opaque, à base d'argile orange clair, recouverte d'un émail stannifère blanc. Les tessons recueillis permettent de restituer quelques formes complètes. Ils apportent également des informations complémentaires sur les décors utilisés. La plupart sont des rebuts de cuissons qui ont été brisés voire piétinés sur place.

Pots, plats et assiettes divers constituent les pièces les plus marquantes de cette production. Les formes mises au jour confirment la typologie élaborée en 2004²⁵.

Elles concernent surtout de la vaisselle de maison : assiettes plates ou creuses circulaires à ailes contournées, des assiettes calottes, des pots de différentes tailles mais aussi des couvercles et des plats. Seules diffèrent les dimensions en particulier pour les plats et les assiettes. D'autres formes complètent le corpus général de cette production.



De gauche à droite et de haut en bas : anses de soupières moulées en relief ; anses de soupière à deux points de contact ; anses de bol à bouillon moulées ; anses diverses verticales à section circulaire.

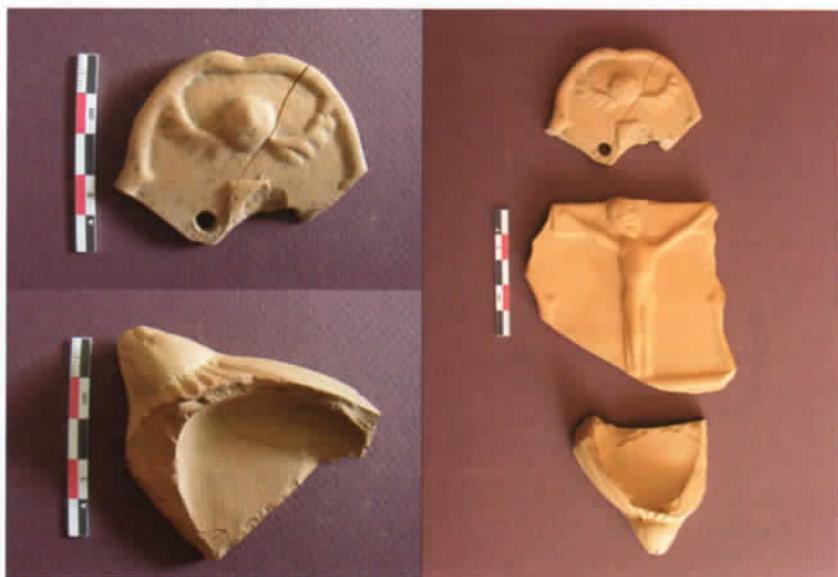
25 Hélène HAMON-MORIN, Denis MORIN, *Catalogue du mobilier céramique et du matériel d'enfournement de la faïencerie de Granges-le-Bourg (Haute-Saône)*, Besançon, Ermina, 2010, 2 volumes de 19 et 150 p.



1,2,3 assiettes creuses ; 4 assiette plate ; 5 écuelle ; 6 petit saladier ;
8 montre ; 7 et 9 pot à pharmacie



Assiette circulaire creuse   aile et bassin convexe s epar es par une saillie. Bords lisses. Fa ence blanche   d ecor floral stylis  marron fonc  (mangan se). Alternance de feuilles trilob es et de fleurs de type ombellif eres.



B enitier de chevet (fragments) ou b enitier domestique en applique   partir de fragments mis au jour dans la fouille. Partie sup erieure, Saint Esprit repr esent  par une t ete circulaire munie de deux ailes de part et d' autre. Au centre, le Christ en croix ; Dans la partie sup erieure : r eceptacle pour l' eau b enite.

De gauche à droite. Série de boutons de préhension globuleux et moulurés de forme ogivale. Pièces appartenant à des couvercles de soupières. Les diamètres sont compris entre 2,10 cm et 3,50 cm et les hauteurs entre 3,70 cm et 2,40 cm.

Série de boutons de préhension plats et moulurés à pâte rouge, de forme circulaire. Diamètres compris entre 2,65 cm et 3,30 cm. Pièces appartenant à des couvercles.

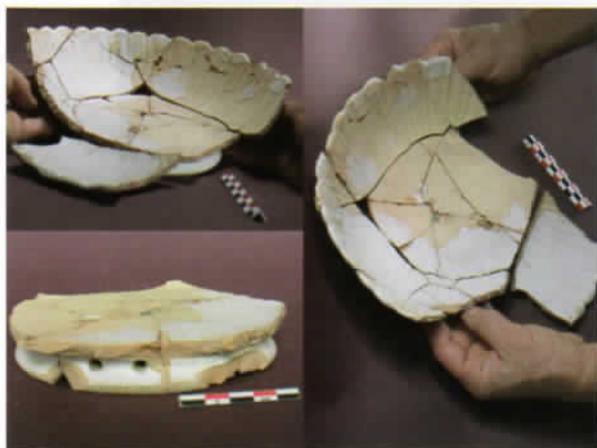


De gauche à droite et de haut en bas : fragment d'assiette circulaire plate à aile et bassin convexe séparés par un ressaut. Bord lisse souligné d'un filet bleu. Face intérieure : décor géométrique stylisé à virgules et petits cercles de couleur bleue ; Fragment d'assiette circulaire plate à aile et bassin convexe séparés par un ressaut. Bord lisse. Face intérieure : décor de filet bleu en continu. Décor géométrique stylisé à virgules au niveau du ressaut entre l'aile et le bassin ; ensemble de tessons à glaçure brillante blanche et motifs marron foncé. Décor floral marron sur la face interne avec couronnes de feuilles réalisé au pinceau ; fragment de forme ouverte indéterminée à pâte rouge. Bord glaçuré ; face intérieure, décor à l'engobe brun ; double filet sur fond jaune pâle ; face extérieure non glaçurée. Bord accompagné d'un tesson de mêmes coloris à décor floral stylisé à feuillage vert clair.



Assiette circulaire creuse à aile et bassin convexe séparés par un ressaut. Face interne : décor à la girelle sur le bord de l'aile ; filet accompagné d'un décor floral répétitif. Fleur bleuet stylisé au centre de l'assiette. Pièce écaillée (décor numérique reconstitué).

Petit pot cylindrique à gorge et bourrelet formant lèvre. Fond tronconique à assise creuse. Panse droite ; inscription « V.F. » sur la panse (manganèse). Glaçure intérieure extérieure blanche brillante craquelée gris/noir rappelant le raku. Pot à couleurs (Vert foncé ?)



Forme arrondie à aile convexe. Face extérieure lisse. Face intérieure à cannelures bombées régulières : une large courbure succédant à une cannelure plus fine. La lèvre marque la présence des cannelures par des ondulations. Elle est soulignée par une couverte blanche. Pied tournassé percé de deux trous de suspension. Lèvre ronde à bourrelet. Biscuit avec couverte blanche extérieure et intérieure.

Parmi le mobilier exceptionnel mis au jour figurent plusieurs fragments de bénitier en applique et un pot à couleur marquée « V.F ». C'est dans un drain réalisé dans l'espace contigu au four Fr02 qu'a été trouvée la plus forte concentration de mobilier. Plusieurs dizaines de pièces en faïence et en biscuits dont certaines entières et décorées ont été découvertes dans les niveaux qui recouvraient directement la partie supérieure du drain : au total plus d'une cinquantaine de pièces. Le corpus des formes s'est singulièrement accru avec la découverte de nouvelles productions : saladiers, assiettes de différentes formes, bénitier, cruches... Parmi les décors figure un motif « au Chinois » dont le dessin central avec maison est encore en cours de reconstitution. Il s'agit là d'un indice important tendant à prouver que la faïencerie de Granges était aussi en mesure de fabriquer une céramique peinte originale pouvant rivaliser avec certains ateliers.



Assiette plate avec décor au chinois.

Du point de vue technique, la céramique de Granges était réalisée au *grand feu*²⁶ ; la pièce subissait ainsi deux cuissons, la première pour la terre, la deuxième pour l'émail et les couleurs qui étaient cuits ensemble à environ 900°. Cette cuisson s'effectuait à l'abri de la flamme, dans des cazettes en argile dont plusieurs modèles quasi intacts ont été retrouvés sur le site. Les cazettes sont des boîtes en terre réfractaire où sont placées les pièces lors de la cuisson. Les pièces sont séparées les unes des autres, situées sur des pernettes, coins de terre cuite ou petits supports pyramidaux qui maintiennent les assiettes émaillées en place dans les cazettes pendant la cuisson. Leur trace est encore visible sous certaines pièces²⁷.



De gauche à droite et de haut en bas : fragments de pilet ; colombins de tailles diverses utilisés pour obturer les couvercles des cazettes dans le four ; pernettes de section triangulaire.

26 Grand feu : procédé de fabrication de la faïence dans lequel le biscuit reçoit l'émail stannifère et le décor (oxydes métalliques) qui sont cuits ensemble à environ 900 – 1000°. Les assiettes présentent trois traces de pernettes au dos correspondant au passage unique au four.

27 PICOLPASSO Cipriano, *Li tre libri dell'arte del vasaio*, 1549 (édition par G. Conti, Firenze, Edizioni all'Insegna del Giglio, 1976, 260 p.).



Assiettes creuses circulaires à aile contournée et lèvre ourlée.
Faïence blanche. Email en partie calciné. Présence de billes d'émail blanc
sur la face intérieure. Empreintes de pernettes sur la face extérieure.



Cazette cylindrique munie de trois orifices à pernettes triangulaires localisées
à 14cm de la base. Fond ouvert. Diamètre d'ouverture 16,50 cm.

Parallèlement à ce type d'encastage, l'enfournement en *échappade* était utilisé généralement pour les pièces importantes. Des piliers d'échappade, sortes de bobines en terre cuite, soutiennent des planchers faits de plaques ou plateaux constituant de véritables étagères où étaient disposés les objets émaillés²⁸.

Quelques ateliers de faïenciers ont été récemment publiés permettant de préciser un peu plus la chronologie de cette production dont l'origine reste encore peu étudiée²⁹, hormis dans les régions limitrophes en Bourgogne et en Champagne-Ardenne³⁰. Un texte retrouvé aux Archives Départementales de Haute-Saône précise le détail de l'opération³¹ :

« La faïence commune s'obtient avec l'argile plastique du pays à laquelle on ajoute des débris de biscuit broyé. Quand les pièces sont bien sèches, on les place les unes sur les autres dans des étuis cylindriques en terre cuite appelés cazettes, qu'on empile dans des fours rectangulaires terminés par deux voûtes munies d'ouvreaux. Le foyer se trouve immédiatement au dessous de la voûte inférieure et la flamme qui s'en dégage pénètre dans l'intérieur du four par les ouvreaux de cette voûte. La cuisson dure 48 à 50 heures pour la faïence fine, et 36 heures pour la faïence commune. Après cette cuisson, le biscuit est recouvert d'un vernis composé avec un mélange de sable blanc, de sel marin, et de litharge avec minium ou oxyde d'étain ou avec ces deux oxydes tout à la fois, qu'on fait fondre sur une petite aire voisine du foyer d'un des fours de cuisson, et qui donne un verre qu'on réduit en poudre très fine. A cet effet on met cette poudre en suspension dans l'eau et on y plonge le biscuit puis on le soumet à une seconde cuisson en le plaçant de nouveau dans des cazettes qu'on empile dans un four de même forme, mais plus petit que le four de première cuisson. Cette seconde cuisson a pour objet de faire fondre la couverte qui recouvre le biscuit. Elle dure 25 à 30 heures et exige un degré de chaleur moins élevé que la cuisson du biscuit. L'intérieur du four de première cuisson a 3 à 4 mètres de hauteur sur 4 mètres de longueur et 3 mètres de largeur, et les fours de deuxième cuisson ont intérieurement 2 à 3 mètres de hauteur, sur 3 mètres de longueur et 2 m de largeur ».

La découverte de fragments de tuiles vernissées de couleur verte tend à prouver que cette production spécifique était assurée également sur le site.

28 DIDEROT Denis et LE ROND D'ALEMBERT Jean, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, 1751-1780. Article « Fayancerie ».

29 BABEY Ursule et THIERRIN-MICHAEL Gisela, *Produits céramiques modernes : ensemble de Porrentruy, Grand'Fin. Cahier d'archéologie jurassienne, vol.18*, Office de la culture, 2003, 280 p.

30 Jean ROSEN (dir.), *op. cit.*

31 ADHS, 296S 3, Usines et Ateliers de la Haute-Saône - Etat n°7 - Année 1834 - Usines et ateliers servant à ouvrir les métaux autres que le fer ; ateliers destinés à l'élaboration de diverses substances minérales.

Les fragments de pipe en terre

Plusieurs fragments de tuyaux et foyers de pipes en terre ont été découverts notamment dans les niveaux supérieurs d'occupation. Il s'agit de fragments de tuyau de pipe de marque Gambier (négociant à Paris) fabriqué à Givet, à proximité de Niverlé et d'Andenne qui étaient de grands centres de production d'argile (deuxième moitié du XIX^e siècle). D'autres fragments en terre blanche de type « Aristophane » font partie du lot. La question se pose dès lors sur la provenance de certains tuyaux de pipes non identifiés. La production de pipes en terre n'est cependant pas attestée sur le site, jusqu'à preuve du contraire. Il s'agit d'un mobilier importé.

Les graffitis

La fouille a permis de découvrir plusieurs graffitis au nombre desquels figurent deux inscriptions et une marelle. L'une de ces inscriptions se trouve sur un fragment de céramique. Les deux autres ont été réalisées sur des pierres de grès. Une marelle a été ainsi gravée sur un bloc de grès retrouvé dans le remplissage du four Fr01. Pour la distinguer de la marelle traditionnelle où l'on poussait du pied une petite pierre sur un parcours préalablement dessiné sur le sol, ce jeu était qualifié de marelle assise³². Une autre inscription sur une pierre de taille du four Fr03 indique le nom de *Jeane Marie Chagey*.

32 Le nom de moulin utilisé vient probablement de la forme que prend le jeu dans son évolution : les lignes (ou moulins) qui se multiplient font penser aux ailes du moulin à vent. C'est la simplicité de la mise en œuvre de ce jeu : tracé simple donc rapide, facile à mémoriser. Les pions sont faciles à trouver dans la nature. Le jeu se joue à deux. Chaque joueur dispose de neuf pions identiques. Ils se distinguent par la couleur de ceux de l'adversaire. De petits cailloux peuvent suffire à condition qu'ils soient regroupés en deux couleurs bien marquées. Les joueurs posent un pion à tour de rôle en essayant de faire un moulin, c'est-à-dire en essayant d'aligner trois de ses pions sur un des côtés des trois carrés ou sur une des médianes. Lorsqu'il réussit à faire un moulin, il peut prendre alors un pion de l'adversaire à condition qu'il ne fasse pas partie d'un moulin. Une exception : lorsque l'adversaire n'a plus de pions autres que ceux qui font partie d'un de ses moulins, il est autorisé de prendre alors un pion à l'intérieur d'un de ses moulins. Chaque joueur essaie de faire le plus grand nombre possible de moulins. Chaque pion peut glisser d'une case sur une place libre. Lorsqu'un joueur n'a plus que trois pions, il peut « sauter » c'est-à-dire placer un pion sur n'importe quel point inoccupé. Le joueur qui n'a plus que deux pions est battu. On peut aussi perdre la partie lorsque l'on ne peut plus bouger ses pions. On peut multiplier les carrés ou augmenter le nombre de pièces.



Pi ce arrondie perc e d'orifices   intervalles r guli rs.
 Anse ronde horizontale bris e. P te fine de couleur ocre, amorce de bec.
 Inscription « Joseph » en  criture cursive sous l'anse.



Marelle assise

CONCLUSION

Le projet d'étudier des vestiges d'époque moderne comme une officine antique peut paraître en décalage avec une démarche archéologique classique. Il n'en est rien. La fouille d'un établissement moderne peut être aussi contradictoire et complémentaire par rapport au degré de connaissance *a priori* intégré dans les sources manuscrites. En réalité ce type de structure reste peu étudié dans la mesure où les archives sont souvent rares voire inexistantes pour les ateliers d'artisans. A priori, la fouille d'un tel établissement ne devait apporter qu'une confirmation des traces écrites retrouvées dans les archives. La réalité des faits mis en évidence démontre au contraire la complexité et l'imbrication des vestiges.

Problématique centrale développée sur le site de Granges, la restitution de la chaîne opératoire de fabrication des faïences stannifères a fait l'objet d'une approche pluridisciplinaire particulièrement développée. Les recherches ont permis d'identifier les productions et les techniques mises en œuvre à travers le mobilier d'enfournement et la structure des trois fours mis au jour et dont la fonction correspond aux activités de la fabrique : production de tuiles, de carrons, de chaux et enfin de faïences. Il est certain que l'activité de chacun des fours dépendait de l'offre et de la demande : leur fonctionnement était intermittent, alternant en termes de volumes selon le rythme des commandes. Les analyses de laboratoires commencent à révéler les secrets des couleurs et des recettes qui ont été mises en œuvre dans cet atelier³³.

La fouille permet enfin de s'interroger sur la présence de ce type d'établissement en milieu rural. Inconnu jusqu'ici dans les archives, l'atelier a bien fonctionné entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle sur la base d'une production culinaire diversifiée et bien individualisée. Les datations archéomagnétiques des deux fours échantillonnés en juillet 2006 ont permis de dissocier leur période de dernière utilisation : le Four Fr02 vers le début du XX^e siècle et le four Fr03 vers le milieu du XIX^e siècle.

33 MAGGETTI Marino, MORIN Denis, SERNEELS Vincent, NEURURER Christoph, *High-MG faïences from Granges-le-Bourg (Haute-Saône, France)*, EMAC'07, 9th European meeting on ancient ceramics, October 24-27, 2007, Budapest, Hungary ; MAGGETTI Marino, MORIN Denis, Vincent SERNEELS, NEURURER Christoph, *Contrasting recipes for the kiln furnitures of the faïence manufacture of Granges-le-Bourg (Haute-Saône, France)*, Studia UBB Geologia, 2009.

Des zones d'ombre subsistent quant aux relations qui pouvaient exister entre les diff erents amodiataires et le ma tre fa encier de l' poque, entre les Wurtemberg et cette manufacture.

De la m me mani re, la destination de cette production reste encore  nigmatique. A-t-elle  t e produite pour un march  local restreint ou s'agit-il d'une production exclusivement tourn e vers l'ext rieur ?

Du point de vue patrimonial, les fours tuiliers modernes sont paradoxalement beaucoup plus menac s que leurs homologues plus anciens, enfouis. Les fouilles de manufacture de ce type sont rares ; citons celles de Meillonas fouill e par Jean Rosen (1990)³⁴ et celle des Auges plus proche, fouill e par Jean-Jacques Th venard (1994)³⁵.

Associ e   une recherche pluridisciplinaire en laboratoire, la fouille de Granges constitue une op ration in dite qui a aussi valeur d'exemple pour la sauvegarde du patrimoine artisanal r gional.

Bien qu'incompl te en superficie, la fouille r alis e permet d'ores et d j  d'interpr ter les principales structures d gag es et l'organisation spatiale de cette manufacture in dite. Elle confirme la qualit  technique des productions r alis es et leur ancrage particulier dans le paysage des fa enceries comtoises³⁶.

34 ROSEN Jean, *La manufacture de Meillonas (Ain). Etude d'une fabrique de c ramique r gionale (1760-1870)*,  ditions M. Mergoil, 2000, 188 p. + CD-ROM.

35 THEVENARD Jean-Jacques, *La fa encerie des Auges   Langres (1758-1853)*, Haute-Marne. *Rapport de fouille programm e pluriannuelle. Document final de synth se*, 1998, 136 p.

36   terme il est pr vu de prot ger et de valoriser les vestiges encore existants et de constituer ainsi un mus e de site. L'objectif est de restaurer les parties encore visibles de l' difice et de ses annexes pour sa pr sentation au public.

Remerciements :

Nos remerciements s'adressent à

M le Président du Conseil Régional de Franche-Comté

M le Président du Conseil Général de Haute-Saône

M. Bruno BREART, Conservateur Régional de l'Archéologie de Franche-Comté

M. Georges RECH, Directeur des Archives Départementales de Haute-Saône

Mme Nathalie BONVALOT, Ingénieur au SRA

M Yves BAUDOIN, Technicien de Recherche DRAC – Franche-Comté

Mme et M Nadine et Luc CONVERSEY, propriétaires et conservateurs du site de la tuilerie

Mme Chantal VAN AVERMAET, Cellule Patrimoine du Conseil Régional de Franche-Comté

Ce travail est le fruit de plusieurs campagnes de fouilles menées par une équipe de bénévoles dont nous tenons à remercier ici la patience et les compétences. Merci à l'ensemble des personnes qui ont consacré une partie de leur temps sur le chantier en particulier les responsables et les membres de l'Association nationale *ERMINA*, de l'Association *Renaissance des deux Granges* et les étudiants en archéologie qui se sont succédé sur le site.

Illustrations

PHOTOGRAPHIES DENIS MORIN / HÉLÈNE MORIN-HAMON

DESSINS, PLANS ET SCHÉMAS, DAO : HÉLÈNE MORIN-HAMON

Bibliographie

Ursule BABEY et Gisela THIERRIN-MICHAEL, « Produits céramiques modernes : ensemble de Porrentruy, Grand'Fin », *Cahier d'archéologie jurassienne*, vol.18, Office de la culture, 2003, 280 p.

Alexandre BRONGNIART, *Traité des arts céramiques ou Des poteries considérées dans leur histoire, leur pratique et leur théorie*, Paris, Béchet jeune, 1844.

Micheline CUDEY, « La tuilerie de Granges-le-Bourg », *Haute-Saône SALSA. Bulletin de la Société d'Agriculture, Lettres, Sciences et Arts de la Haute Saône*, n°54, avril-juin 2004, p. 8-11.

Louis de BUYER et Suzanne de BUYER, *Faïences et faïenceries de Franche-Comté*, Besançon, Editions Cêtre, 1983, 160 p.

Jean Paul DELOR, Claudine PRAMPART, Jean-Louis PRAMPART, François GENREAU, *L'industrie de la tuile et de la brique au nord de l'Yonne*, Dijon, Association Bourguignonne de Recherches Céramiques, 2005, 252 p.

Bruno DESACHY, « Observations archéologiques sur un four de tuilier moderne à Genvry, Oise », *Revue archéologique de Picardie* : 1-2, 1992. Amiens : Société archéologique de Picardie, 1992, p. 143-154.

Denis DIDEROT et Jean LE ROND D'ALEMBERT, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, 1751-1780. Article « Faïencerie ».

Hippolyte DIEU, *Atlas cantonal de la Haute-Saône*, Paris, 1858.

Edward DOBSON, *A rudimentary treatise on the manufacture of bricks and tiles containing an outline of the principles of brickmaking*, London, Crosby Lockwood and Son, 1899, 276 p.

J. FRITSCH, *Fabrication des briques et des tuiles. Briques de construction, briques réfractaires, tuiles, carreaux, tuyaux de drainage et autres, articles en terre cuite*, Paris, Librairie générale scientifique et industrielle Desforges, 1924, 519 p.

Jean GARNERET, « Présentation de Lantenne-Vertière », *Barbizier, revue régionale d'ethnologie franc-comtoise. Bulletin de liaison de folklore comtois*, n°20, nouvelle série, année 1994, pp. 481-510.

Hélène HAMON-MORIN, Denis MORIN, *Catalogue du mobilier céramique et du matériel d'enfournement de la faïencerie de Granges-le-Bourg (Haute-Saône)*, Besançon, Ermina, 2010, 2 volumes de 19 et 150 p.

Marino MAGGETTI, Denis MORIN, Vincent SERNEELS, Christoph NEURURER, *High-MG faïences from Granges-le-Bourg (Haute-Saône, France)*, EMAC'07, 9th European meeting on ancient ceramics, October 24-27, 2007, Budapest, Hungary.

Marino MAGGETTI, Denis MORIN, Vincent SERNEELS, Christoph NEURURER, *Contrasting recipes for the kiln furnitures of the faïence manufacture of Granges-le-Bourg (Haute-Saône, France)*, Studia UBB Geologia, 2009.

Denis MORIN et Hélène MORIN-HAMON, « La tuilerie faïencerie de Granges-le-Bourg (Haute-Saône). Premiers résultats des investigations archéologiques », *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Lure*, SHAARL, n° 23, 2004, pp. 94-104.

Camille PELLET, *La faïencerie d'Arthé en Bourgogne auxerroise*, Vézelay, Le Bleu du ciel, 1993, 170 p.

Pierre PÉTREQUIN, Jean-Louis MONNIER, *Potiers jurassiens. Ethno-archéologie d'un atelier du XIX^e siècle*, Lons-le-Saunier, Centre jurassien du Patrimoine, 1995, 175 p.

Cipriano PICOLPASSO, *Li tre libri dell'arte del vasaio*, 1549 (édition par G. Conti, Firenze, Edizioni all'Insegna del Giglio, 1976, 260 p.).

Henri RAMEAU, *Ancienne faïences de Haute-Saône : Boulton, Cirey-les-Belleveaux, Rioz, XVIII^e-XIX^e siècles*, Gy, Imprimerie du château, 1994, 51 p.

Jean ROSEN, *La faïence en France du XIV^e au XIX^e siècle : Histoire et technique*, Paris, Éditions Errance, 1995, 215 p.

Jean ROSEN (dir.), *Faïenceries françaises du Grand-Est : inventaire. Bourgogne, Champagne-Ardenne, XIV^e-XIX^e siècle*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2001, 591 p.

Jean ROSEN, *La manufacture de Meillonas (Ain). Etude d'une fabrique de céramique régionale (1760-1870)*, Éditions M. Mergoïl, 2000, 188 p. + CD-ROM.

Jean-Jacques THEVENARD, *La faïencerie des Auges à Langres (1758-1853)*, Haute-Marne. Rapport de fouille programmée pluriannuelle. Document final de synthèse, 1998, 136 p.

Jacques THOMAS, « Les fours à tuile et brique en Touraine », *L'Archéologie industrielle en France : patrimoine, technique, mémoire. Publication du CILAC. Comité d'Information et de Liaison pour l'Archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel*, N° 39, Décembre 2001, p. 48-59.

Jacques VOINOT, « Tuileries anciennes de Franche-Comté : Lantenne-Vertière », *Barbizier, revue régionale d'ethnologie* Garner

Extrait du Bulletin de la Société d'Émulation de Montbéliard
N° 134-2011 (publié en 2012)

Document disponible à la Société d'Émulation de Montbéliard
Hôtel Beurnier-Rossel
8, place Saint-Martin
25200 Montbéliard